



CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ DES ARTISANS DU BTP ET PAYSAGE

BAROMÈTRE ARTISANTÉ
8^e ÉDITION - 2021

SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2021

Ce baromètre a été réalisé en début d'année 2022, soit avant la guerre en Ukraine.

UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 8 ans le baromètre artisanat BTP suit l'état de santé des chefs d'entreprise. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 le baromètre « ARTISANATÉ BTP » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage.

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2020

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid 19, déclenchant des mesures gouvernementales exceptionnelles et d'envergure pour l'endiguer. L'organisation du travail a été impactée par cette crise, la majorité des entreprises ayant été contrainte de s'arrêter, à minima, 1 à 2 semaines lors du 1^{er} confinement à la mi-mars. Les chefs d'entreprise avaient néanmoins poursuivi leurs activités administratives liées à la crise et à la gestion des chantiers. Pour la première fois depuis 6 ans, le nombre de chef d'entreprise ayant pris maximum 2 semaines de congés avait augmenté (40% en 2020 contre 20% en 2019). Malgré les difficultés rencontrées en 2020 (disponibilité des matériaux, matériels à la suite de la fermeture des négoce /distributeurs, la mise en œuvre des règles sanitaire, l'organisation des pauses déjeuner dû à la fermeture des restaurants etc) les chefs d'entreprise déclaraient s'être senti soutenus lors de cette crise.

En 2020, 60% des dirigeants se sentaient souvent voire très souvent stressés, la crise sanitaire étant l'un des facteurs ayant accentué ce stress. Toutefois les chefs d'entreprise avaient une bonne perception de leur état de santé, 82% se déclaraient être en bonne santé et 59% avoir une bonne qualité de sommeil. Les chefs d'entreprise avaient su trouver des éléments positifs à la crise sanitaire (mise à jour dossier administratif, réflexion

Baromètre Artisanat 2021

développement nouveau marché, renforcement des liens amicaux/ familiaux...)

CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE 2021

> Un rythme de travail légèrement plus intense mais une reprise des congés de plus longue durée.

Cette année 2021 est encore marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. L'étude révèle une hausse de +5 points du nombre de chefs d'entreprise travaillant plus de 60h par semaine. En 2021 nous constatons que plus de la moitié des chefs d'entreprise artisanale ont repris leur rythme d'avant la crise covid. Ils sont 33% à avoir pris au maximum 2 semaines de congés contre 41% en 2020. Nonobstant, les dirigeants ne « décrochent » pas durant leurs vacances et restent connectés à leur entreprise (1). Ils sont en permanence investis et préoccupés par leur entreprise. Cette implication et ce rythme de travail soutenus entraînent un déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

À noter également que la majorité des entreprises ont repris une activité quasi-totale. 17% des répondants déclarent avoir dû arrêter totalement ou partiellement leur activité. La principale cause étant la Covid-19 et les cas contact. Toutefois, en ce début d'année de nouveaux signaux d'alertes apparaissent car 17% des entreprises ont dû s'arrêter à la suite d'une rupture d'approvisionnement ou l'absence de matériaux disponibles.

> Un moral et un optimisme toujours présents mais attention

La majorité des dirigeants déclarent avoir le moral en ce début d'année 2022 (71%) et la moitié des répondants sont plutôt optimistes concernant l'activité de leur entreprise (2). 34% des répondants déclarent que leur activité en 2021 a été meilleure que 2019 et 54% identique à celle de 2019. Toutefois, lorsque nous les interrogeons sur leur état d'esprit en ce début d'année 2022, 48% se déclarent fatigués (3) quel que soit leur état d'esprit (optimiste, confiant, inquiet, morose).

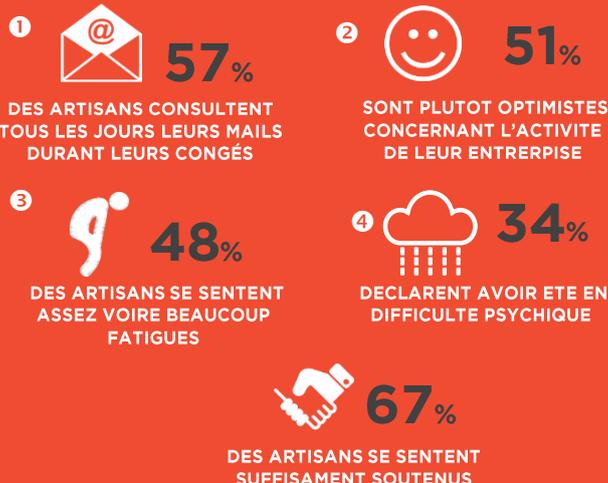
> Poursuivre l'accompagnement des chefs d'entreprise en difficulté.

21% des répondants déclarent que la pérennité de leur entreprise est menacée. Parmi eux, seulement 23% se font aider, soit une baisse de 4 points comparés à 2020.

34% des répondants déclarent avoir été en difficulté psychique (4) au cours de l'année 2021. Parmi eux, 52% ont évoqué le sujet à quelqu'un soit une baisse de 8 point comparé à 2020.

La sensibilisation et un accompagnement des chefs d'entreprise sur les différents dispositifs existants est donc plus que jamais nécessaire.

Toutefois, le baromètre révèle que 67% des répondants se déclarent suffisamment soutenus/accompagnés dans la gestion de leur entreprise (5).



RYTHME DE TRAVAIL

UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL



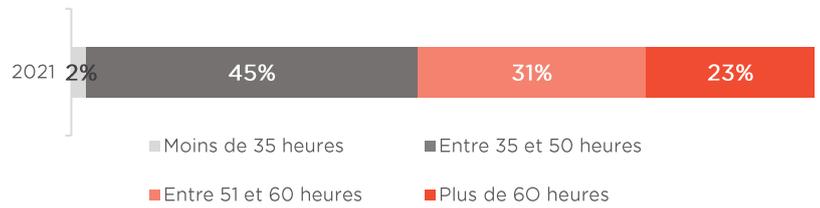
47%

DES ARTISANS TRAVAILLENT 6 À 7 JOURS PAR SEMAINE CONTRE 47% EN 2020, 54% EN 2019 et 59% EN 2018

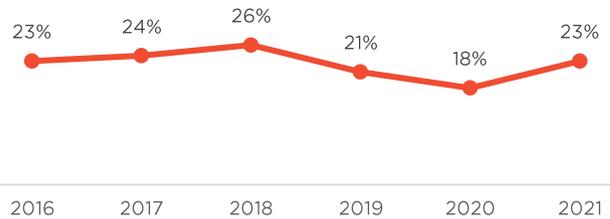


1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (40% RÉGULIÈREMENT ET 11% TOUT LE TEMPS)

TEMPS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS PAR SEMAINE



ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE

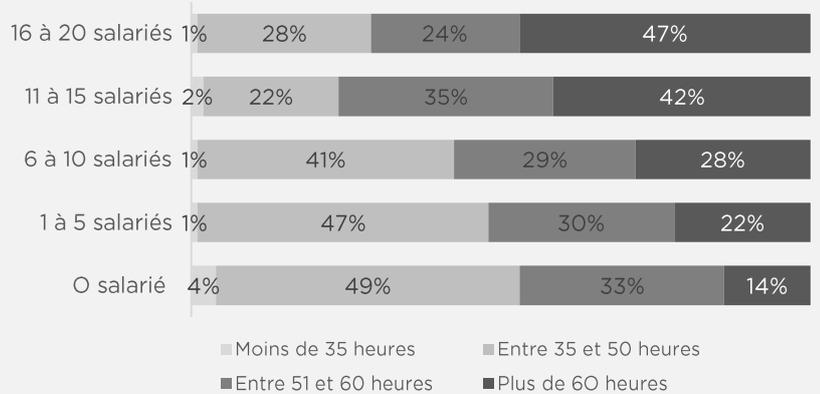


Après une baisse durant 2 ans du nombre de chefs d'entreprise travaillant plus de 60h par semaine, l'année 2021 est marquée par une reprise de +5 points du nombre de chefs d'entreprise travaillant plus de 60h par semaine. Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches qu'ils ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, élaboration des devis, gestion et contact clients, gestion administrative. Sans oublier la reprise d'activité qui a été très forte pour les entreprises artisanales du BTP.

On remarque que ce rythme de travail soutenu est présent quelle que soit la situation familiale du chef d'entreprise (en couple, seul, avec ou sans enfant à charge).

On constate également que l'écart se creuse dès lors que l'entreprise compte plus de 10 salariés. Ainsi en 2021, 14% des chefs d'entreprise travaillant seuls travaillent plus de 60 heures par semaine contre 42% pour les chefs d'entreprise employant 11 à 15 salariés.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



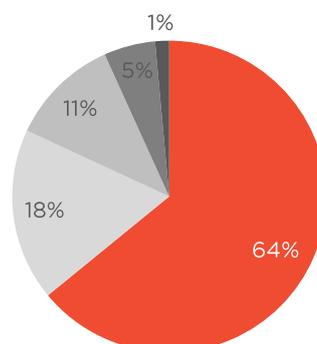
UNE PRISE DE CONGÉS DE PLUS LONGUE DURÉE MAIS TOUJOURS CONNECTÉS



33%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS CONTRE 41% EN 2020, 30% EN 2019 ET 31% EN 2018

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA PRISE DES CONGÉS :



- Aucune modification de mes congés d'été
- J'ai réduit mes congés d'été
- Je n'ai pas pris de congés cet été
- J'ai décalé mes congés d'été par rapport aux autres années
- J'ai allongé mes congés d'été

En 2021 nous constatons que plus de la moitié des chefs d'entreprise artisanale ont repris leur rythme d'avant la crise covid. Ils sont ainsi 33% à avoir pris au maximum 2 semaines de congés contre 41% en 2020.

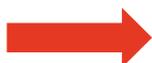
Si nous analysons la prise de congés en fonction de la taille de l'entreprise, nous constatons que parmi les artisans travaillant seul, 44% déclarent avoir pris au maximum 2 semaines de congés contre une moyenne de 30% pour les chefs d'entreprise avec des salariés.

Pour 29% des répondants, la crise sanitaire a eu un impact sur leur prise de congés ; annulation totale ou réduction de temps de congés. Cette privation de congés a pu entraîner une fatigue supplémentaire pour les chefs d'entreprise.



57%

DES ARTISANS DÉCLARENT
CONSULTER LEURS MAILS
TOUS LES JOURS DURANT
LEURS CONGES
CONTRE 51% EN 2020 ET 50%
EN 2018



LES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS CONSULTENT LEURS MAILS RÉGULIÈREMENT (TOUS LES JOURS OU TOUS LES DEUX JOURS) PENDANT LEURS REPOS :

- **47%** SOUHAITENT RESTER DISPONIBLES AUPRÈS DE LEURS CLIENTS, « CELA FAIT PARTI DU MÉTIER »
- **57%** VEULENT ÉVITER D'ÊTRE SUBMERGÉS À LEUR RETOUR DE VACANCES
- **27%** DÉCLARENT NE PAS AVOIR LE CHOIX : LES CLIENTS, FOURNISSEURS ... VEULENT DES RÉPONSES IMMÉDIATES
- **16%** POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ D'UN POTENTIEL CHANTIER/MARCHÉ

Le baromètre met en avant le fait que les chefs d'entreprise ne font pas de réelle coupure puisqu'ils restent connectés durant leurs vacances. 57% d'entre eux consultent leurs mails tous les jours. Ce constat est le même quel que soit l'âge du dirigeant.

LES DIRIGEANTS PEINENT TOUJOURS À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE



79%

DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT
QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE
EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE
CONTRE 85% EN 2020 ET 87% EN 2019
ET 2018



DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA
VIE DE L'ENTREPRISE

Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, une connexion permanente même pendant les congés..., l'ensemble de ces éléments montre l'emprise du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 79% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée. Cependant, malgré un chiffre encore trop élevé, nous constatons pour la première fois depuis la création du baromètre, une baisse de 6 points comparé à 2020, ce qui est encourageant. On peut supposer que la crise sanitaire a entraîné quelques changements de pratiques chez certains chefs d'entreprise.

Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste très présent, c'est le cas pour 51% des entreprises interrogées. Ils jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise.

Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle peut s'avérer d'autant plus compliqué lorsqu'un membre de la famille (conjoint ou enfant) travaille au sein de l'entreprise.

ORGANISATION DU TRAVAIL

UNE REPRISE D'ACTIVITÉ QUASI TOTALE MAIS ATTENTION AUX NOUVEAUX SIGNAUX D'ALERTE

17%

DES RÉPONDANTS ONT DU ARRÊTER TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT LEUR ACTIVITÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2021



LES RAISONS POUR LESQUELLES LES CHEFS D'ENTREPRISES ONT DU ARRÊTER TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT LEUR ACTIVITÉ :

- 21% CAR ILS ONT ÉTÉ CONTAMINÉS PAR LA COVID-19
- 23% CAR LEURS SALARIÉS ONT ÉTÉ CONTAMINÉS PAR LA COVID-19 OU ONT ÉTÉ CAS CONTACT
- 23% N'ONT PAS EU SUFFISAMMENT D'ACTIVITÉ
- 33% SUITE A UNE RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT OU UNE ABSCENCE DE MATÉRIAUX DISPONIBLES

En 2021, la majorité des entreprises ont repris une pleine activité et n'ont pas eu besoin de s'arrêter comme en 2020. Toutefois, pour certaines entreprises, leur organisation a encore été impactée du fait de la covid-19 et de l'arrêt du chef d'entreprise et/ou des salariés. On constate en ce début d'année 2022 qu'un nouveau facteur impacte l'organisation des entreprises, il s'agit des ruptures d'approvisionnement et/ou le manque de certains matériaux provoquant l'arrêt de chantiers.

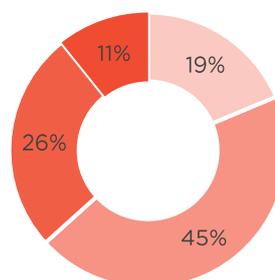
LES TÂCHES ADMINISTRATIVES QUI PÈSENT SUR LA CHARGE DE TRAVAIL DU DIRIGEANT



64%

DES ARTISANS DÉCLARENT QUE LEUR CHARGE ADMINISTRATIVE REPRÉSENTE ENTRE 10 ET 25% DE LEUR TEMPS DE TRAVAIL CONTRE 66% EN 2019

POIDS DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DU DIRIGEANT



- 10% de votre charge de travail
- 25% de votre charge de travail
- 50% de votre charge de travail
- 75% de votre charge de travail

Pour plus de la moitié des chefs d'entreprise artisanales (64%), les tâches administratives représentent entre 10 et 25% de leur temps de travail. Un chiffre quasiment constant comparé à 2019.

Pour autant, cette la charge administrative ne fait plus partie des 5 principales causes de stress pour les chefs d'entreprise artisanale (comparé à 2019).

POIDS DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL PAR RAPPORT AU NOMBRE DE SALARIÉS



- 10% de votre charge de travail
- 25% de votre charge de travail
- 50% de votre charge de travail
- 75% de votre charge de travail

La charge administrative augmente considérablement dès lors que l'entreprise compte plus de 5 salariés.

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE

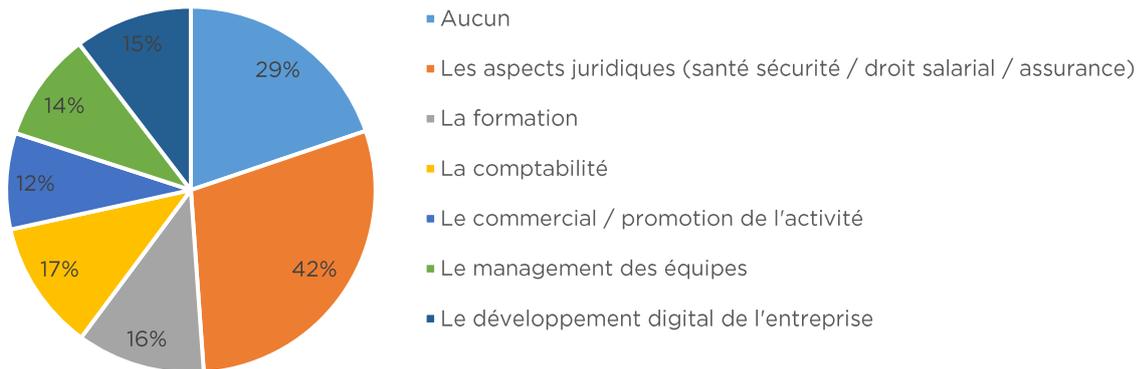


67%

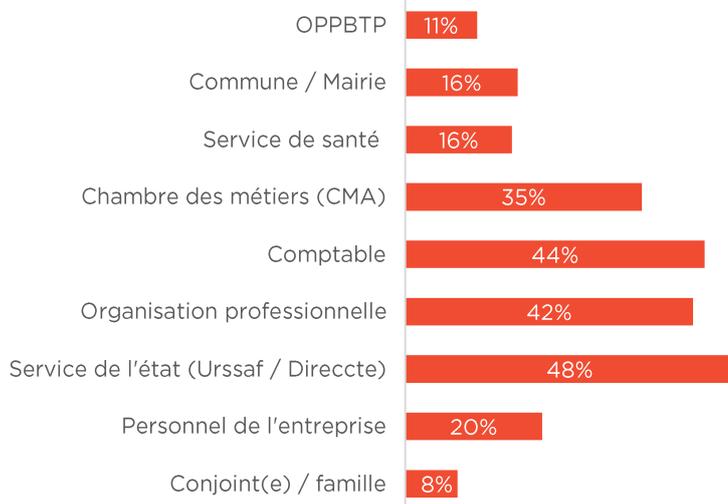
DES ARTISANS DECLARENT SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ ACCOMPAGNÉS DANS LA GESTION DE LEUR ENTREPRISE.

La moitié des chefs d'entreprise se déclare soutenue et accompagnée dans la gestion de leur entreprise. Toutefois les ¼ des répondants déclarent avoir un besoin de soutien dans divers domaines, et notamment pour une forte proportion des entreprises dans le domaine juridique.

BESOIN D'ÊTRE MIEUX ACCOMPAGNÉS DANS LES DOMAINES ...



BESOIN DE SOUTIEN DE LA PART...



Parmi les répondants qui ne se sentent pas suffisamment soutenus / accompagnés, ils déclarent avoir besoin de se tourner vers :

- Des services de l'état (48%)
- Des comptables (44%)
- Des organisations professionnelles (42%)

Pour les aider sur les différentes problématiques. A noter qu'il est normal que les OP soient fortement représentées car l'enquête a été adressée directement aux adhérents CAPEB et CNATP.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

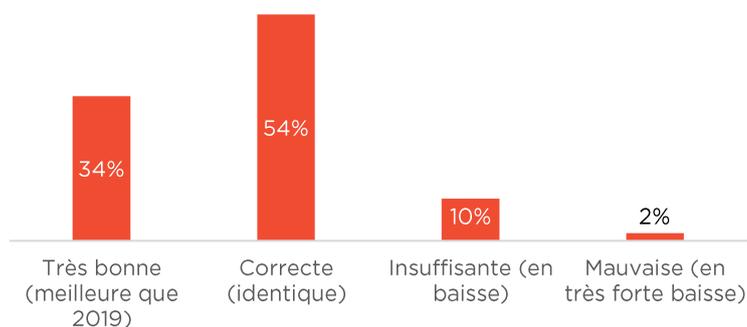
UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT LORSQUE LA PERENNITÉ DE L'ENTREPRISE EST MENACÉE



51%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ A VENIR DE LEUR ENTREPRISE
CONTRE 46% 2020, 54% EN 2019 ET 40% EN 2018

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN 2021



L'année 2021 marque un regain d'optimisme de la part des chefs d'entreprise.

34% des répondants déclarent que leur activité en 2021 a été meilleure que 2019 et 54% identique à celle de 2019. Ce constat est cohérent avec la conjoncture économique des entreprises artisanales du BTP puisque l'année 2021 a été une année dynamique dans l'artisanat du bâtiment et a progressé de 2,5% par rapport à 2019.*

*Source : note de conjoncture Capeb 27 janvier 2022

ZOOM : Entreprises dont la pérennité est menacée

21%

DES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT LA PÉRÉNITÉ DE LEUR ENTREPRISE MENACÉE



54%

ONT ÉVOQUÉ CETTE SITUATION À UN TIERS

23%

SE FONT AIDER

L'étude met en avant une réelle problématique concernant les entreprises artisanales dont la pérennité est menacée. Tout d'abord on constate qu'évoquer le sujet n'est pas une démarche facile pour le chef d'entreprise. 54% ont évoqué le fait qu'ils rencontraient des difficultés, un chiffre encourageant (augmentation de 2 points comparé à 2020) puisque la prise de parole est un premier pas pour le chef d'entreprise. À noter toutefois, que le baromètre ne précise pas à qui le chef d'entreprise a évoqué sa situation, il peut s'agir de son entourage et non d'un professionnel pouvant le conseiller sur les solutions existantes.

Seulement 23% des dirigeants en difficultés financières se font aider, soit une baisse de 4 points comparé à 2020. Un travail de sensibilisation est à poursuivre afin d'inciter les chefs d'entreprise à se faire aider, notamment en rappelant régulièrement les dispositifs existants. En 2020 les chefs d'entreprise étaient légèrement plus nombreux à se faire aider, sans doute parce que les dispositifs d'aides financiers et psychologiques ont été évoqués tout au long de la crise sanitaire ce qui a probablement rendu le sujet moins « tabou ».

Nous constatons également que pour les 386 chefs d'entreprise qui déclarent la pérennité de leur entreprise menacée, le stress est plus fréquent. Ils sont 69% à se sentir souvent voire très souvent stressés. Ces chiffres montrent bien la nécessité de sensibiliser les chefs d'entreprise à parler le plus en amont possible en cas de difficultés.

59%

DE L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PERENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE ÉTAIT MENACÉE
CONTRE 69% EN 2020 ET 56% EN 2019

Cette année 59% des répondants déclarent savoir vers qui se tourner si la pérennité de leur entreprise est menacée, soit une perte de 10 points comparé à 2020. Il est donc nécessaire d'informer les entreprises artisanales sur les structures existantes pouvant les aider en cas de difficultés notamment financière. De plus, un travail de sensibilisation doit être mis en place afin d'inciter les chefs d'entreprise à parler au plus tôt de leurs difficultés afin de pouvoir trouver des solutions le plus en amont.

ÉTAT DE SANTÉ

LES CHEFS D'ENTREPRISE SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ

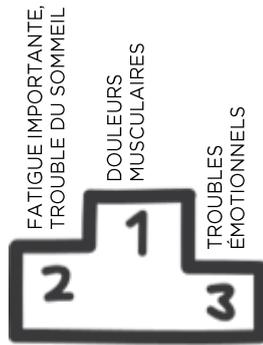


76%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ CONTRE 72% EN 2019 ET 70% EN 2018

61%

DES ARTISANS DÉCLARENT ÊTRE ATTENTIFS À LEUR ÉTAT DE SANTÉ CONTRE 65% EN 2019 ET 68% EN 2018



PROBLÈMES DE SANTÉ ÉVOQUÉS PAR LES ARTISANS :

- 17% DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN PROBLÈME
- 54% SOUFFRENT DE DOULEURS MUSCULAIRES
- 49% RESENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE
- 31% SOUFFRENT DE TROUBLES ÉMOTIONNELS

Le baromètre met une nouvelle fois en évidence la bonne perception des artisans vis-à-vis de leur état de santé. En 2021, 76% des répondants se déclarent en bonne santé. Pour autant, ils continuent de souffrir de diverses pathologies (ex : douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...). Pour la 8^{ème} année consécutive, les douleurs musculaires sont en baisse. Une donnée d'autant plus encourageante que les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent la principale cause d'accident du travail et de maladies professionnelles (AT/MP) dans le secteur de la construction. Les artisans déclarent également être attentifs aux conséquences de leur activité sur leur santé (61%) malgré une légère baisse comparée à 2019. À l'inverse, une attention particulière doit être portée sur les troubles émotionnels et la fatigue importante des dirigeants d'entreprise qui sont constamment évoqués depuis plusieurs années et qui représentent une part importante des troubles déclarés. Ces problématiques sont la conséquence directe d'une charge de travail physique et mentale importante et des rythmes de travail soutenus.

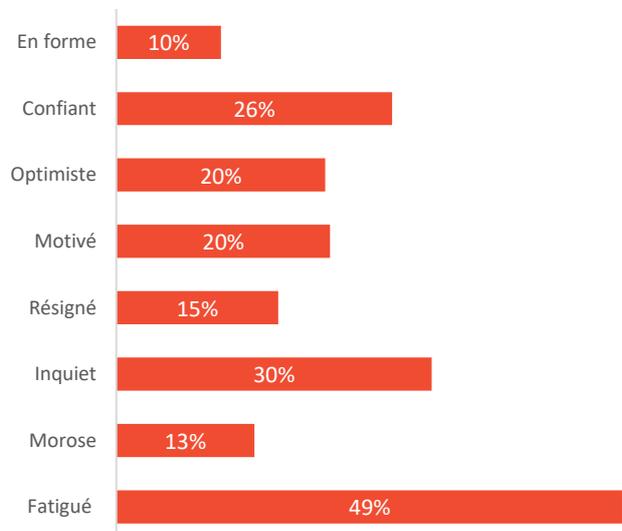
LES CHEFS D'ENTREPRISE GARDENT LE MORAL MAIS ATTENTION, LA FATIGUE S'INSTALE



71%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR LE MORAL EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2022.

ÉTAT D'ESPRIT DES CHEFS D'ENTREPRISE EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2022



En ce début d'année 2022, une bonne partie des répondants sont dans un état d'esprit positif, optimiste. Toutefois, 49% des répondants se déclarent fatigués en ce début d'année et ce, quel que soit leur état d'esprit. Or, cette fatigue risque de s'accroître avec la charge de travail et désormais les conséquences de la guerre en Ukraine, ce qui peut entraîner des répercussions, pour certains, sur l'organisation de l'entreprise. Le 2^{ème} signal d'alerte est le sentiment d'inquiétude qui commence à apparaître chez un certain nombre d'artisan, probablement dû à ce début d'année 2022 compliqué, du fait des hausses et pénuries de matériaux.

DES MÉTIERS EXIGEANTS



83%

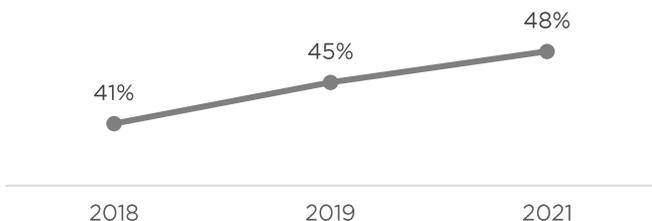
DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT PHYSIQUEMENT - IDEM EN 2019 ET 78% EN 2018



87%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - CONTRE 90% EN 2020, 91% EN 2019 ET 88% EN 2018

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGEANT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE PHYSIQUEMENT



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGEANT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT



Pour la 1^{ère} fois depuis trois ans, nous constatons que le nombre d'artisans percevant leur travail comme exigeant mentalement diminue.

Depuis plusieurs années, l'exigence mentale reste plus importante que l'exigence physique. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombent au chef d'entreprise, la gestion de l'entreprise, le poids des responsabilités ainsi que la gestion RG ou encore l'intégration des innovations technologiques ; mais aussi devoir être de plus en plus réactif, rester connecté durant les vacances etc. Cette exigence mentale engendre, entre autres, du stress, de la fatigue et peut conduire à un épuisement professionnel.

Nous pouvons également noter que l'exigence physique, notamment ceux percevant leur activité comme « très exigeante » physiquement, ne cesse de croître d'année en année. Les métiers du BTP et du paysage sont des métiers manuels physiques mais cette exigence physique peut croître, pour certains métiers, en lien avec l'évolution des matériaux et des équipements (exemple : l'augmentation des formats et des poids des carreaux, plaques de plâtres), les contraintes de chantier, les conditions climatiques... Il est donc important de faire connaître aux entreprises artisanales les solutions existantes afin de faciliter et améliorer leurs conditions de travail sur chantier ainsi que les aides financières existantes pour faciliter d'éventuel investissement dans ce domaine.

LE STRESS ET LA FATIGUE

UN STRESS CONSTANT



51%

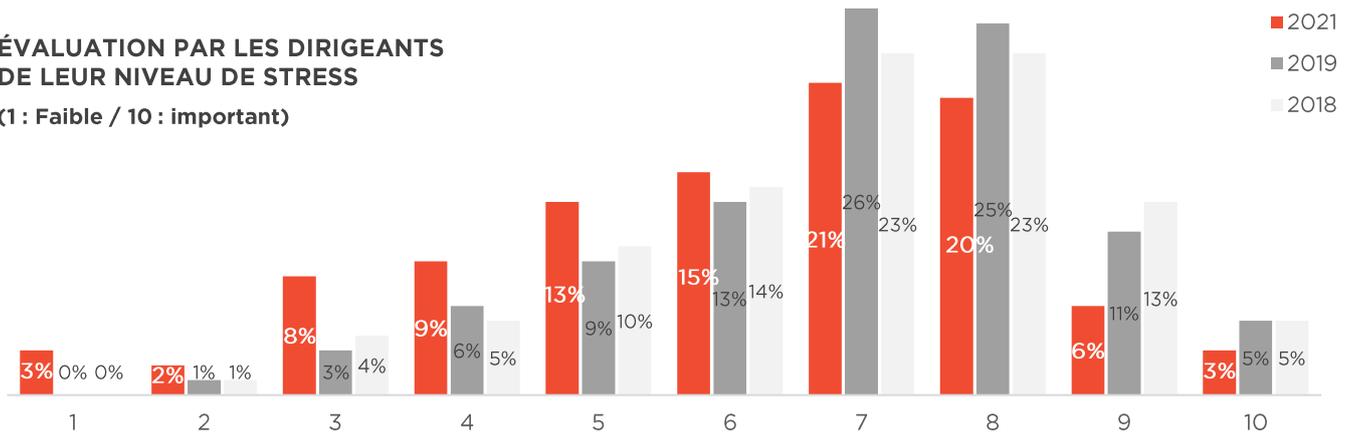
DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS

CONTRE 60% EN 2020 ET 58% EN 2019 ET 2018

Cette baisse du stress peut probablement s'expliquer du fait qu'en 2020 nous étions en pleine pandémie avec une évolution incertaine et un stress plus « personnel » vis-à-vis de son appréhension face au virus, son entourage etc.

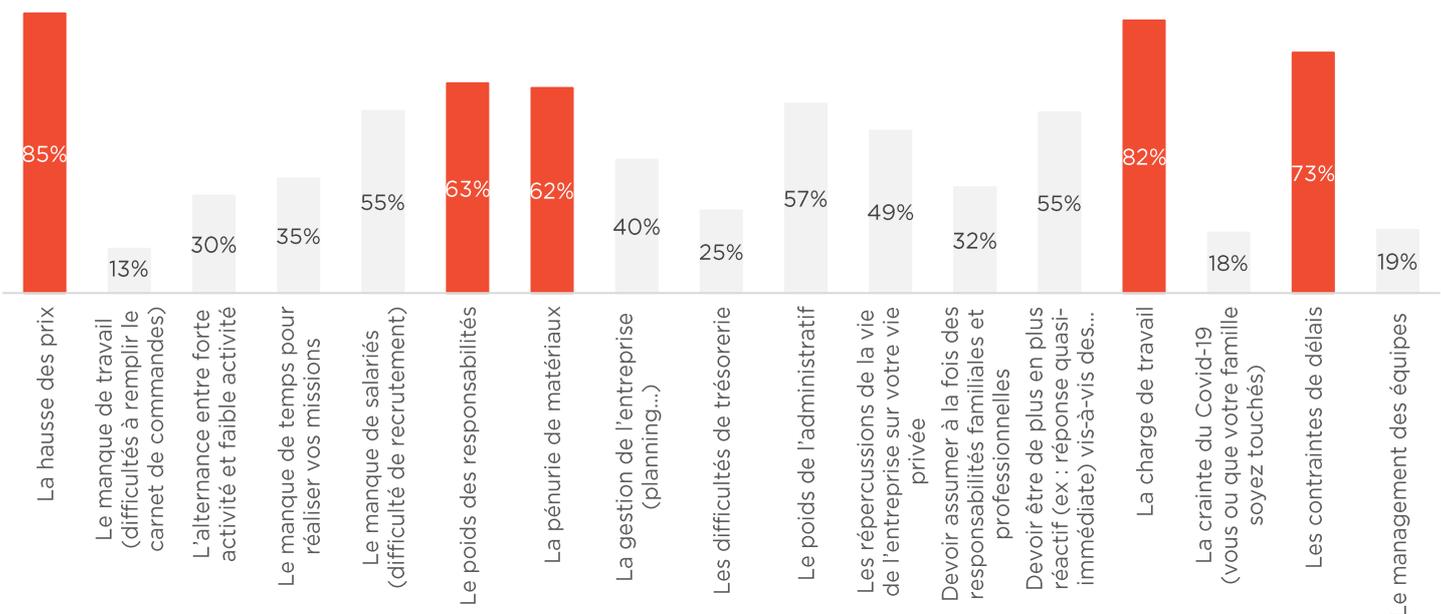
ÉVALUATION PAR LES DIRIGEANTS DE LEUR NIVEAU DE STRESS

(1 : Faible / 10 : important)



L'intensité du stress diminue pour la première fois. L'année 2019 avait été marquée par l'augmentation de l'intensité du stress notamment pour les notes 7 et 8. Cette année l'intensité de stress diminue au total de 15 points pour les notes 7, 8 et 9. Les chefs d'entreprise trouvant leur niveau de stress assez important (à partir de 7) représentent 50% des répondants. 37% des répondants déclarent leur niveau de stress comme « moyen » c'est-à-dire entre 4 et 6. Il s'agit de chiffres encourageants mais qui restent toutefois des signaux d'alerte sur l'état de santé des chefs d'entreprise.

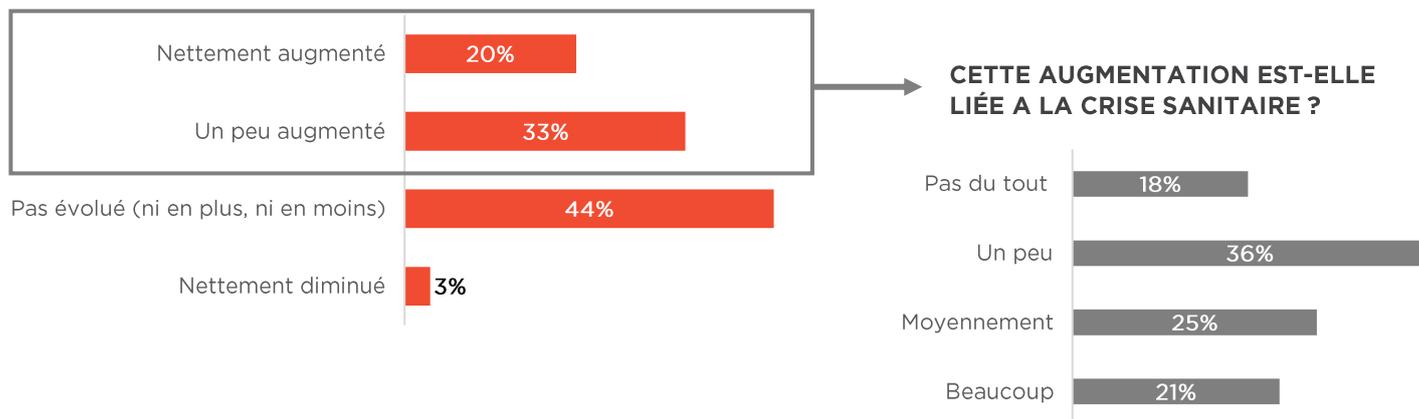
RÉPARTITION DES CAUSES DE STRESS :



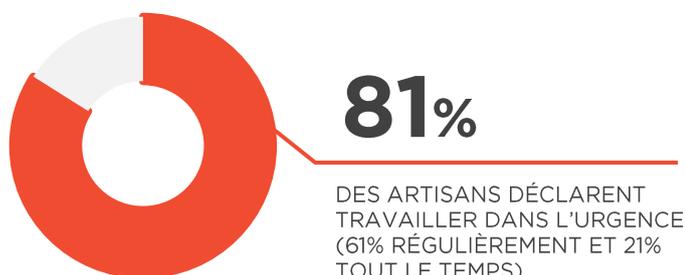
La charge de travail et la hausse des prix à la suite de la pandémie sont les deux principales causes de stress pour les chefs d'entreprise. Les questions d'approvisionnement, de délais sont également source de stress ainsi que le poids des responsabilités que les chefs d'entreprise endossent. S'ajoute à ces facteurs, la nécessité de devoir être toujours plus réactif, les poids de l'administratif et le manque de salariés. Autant de facteurs qui contribuent à accroître l'exigence mentale des métiers du BTP et du paysage.

> **Evolution du stress**

AU COURS DE L'ANNÉE ECOULÉE (2021), LES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT QUE LEUR STRESS A ...



> **Un travail dans l'urgence**

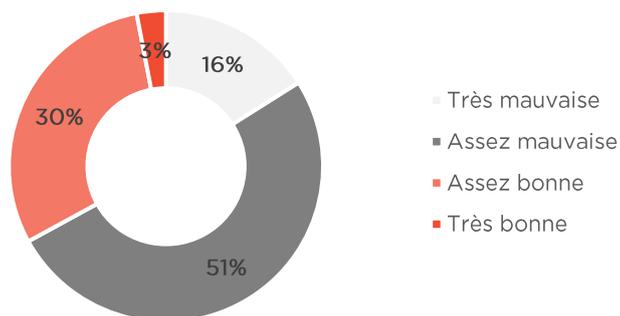


On constate que quel que soit le métier, les artisans sont amenés à travailler souvent dans l'urgence. Toutefois, pour certains professionnels tels que les plombiers-chauffagistes ou encore les électriciens, ce constat révèle sans doute, pour partie, des dépannages qu'ils sont amenés à faire.

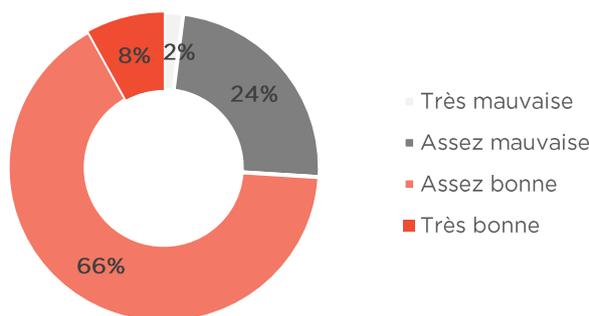
On note également que le travail dans l'urgence est un facteur de stress supplémentaire. Ainsi, parmi les personnes travaillant dans l'urgence (tout le temps et régulièrement) 70% sont souvent stressées et 54% très souvent, contre 37% et 22% pour les personnes travaillant rarement voire jamais dans l'urgence.

> **Un stress qui impacte la qualité du sommeil**

LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARI MI LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS



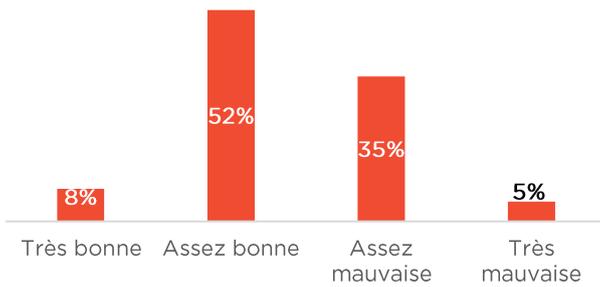
LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARI MI LES DIRIGEANTS RAREMENT STRESSÉS



Le baromètre ARTISANTÉ BTP met en évidence la corrélation entre le stress et l'état de fatigue du dirigeant. Parmi les personnes très stressées seulement 30% ont une qualité de sommeil assez bonne contre 66% chez les personnes rarement stressées. Ce qui montre bien l'impact du stress sur le sommeil.

UNE FATIGUE TOUJOURS PRÉSENTE

LA QUALITÉ DU SOMMEIL DES CHEF D'ENTREPRISE :



49%

DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE BEAUCOUP FATIGUÉS IDEM EN 2020 ET 58% EN 2019 ET 59% EN 2018

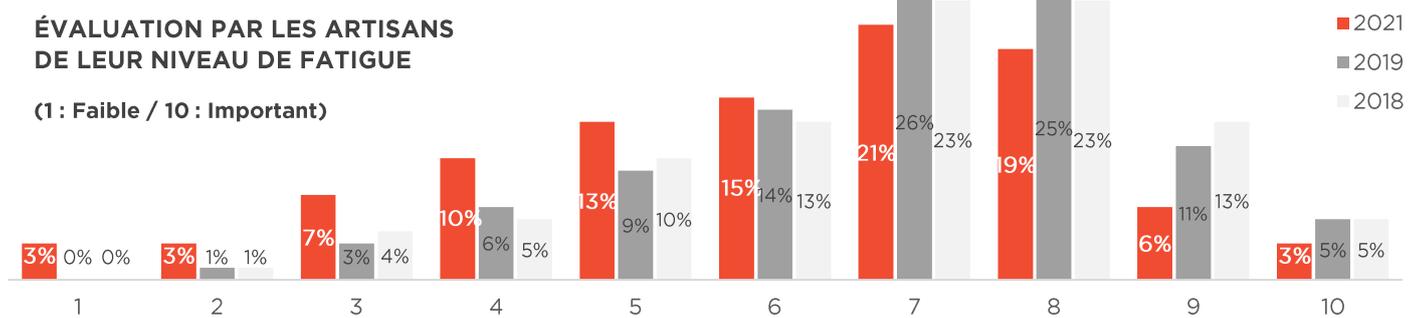
60% des chefs d'entreprise déclarent avoir une bonne voire une très bonne qualité de sommeil. Toutefois, ils sont 52% à déclarer un niveau de fatigue assez important (à partir de la note 7, graphique ci-dessous). Il peut s'agir d'une fatigue mentale et et/ou physique, et, une nuit de sommeil ne semble pas leur permettre de récupérer. Point positif, ce niveau de fatigue a baissé de 12 points comparé à 2019.

En ce qui concerne le sommeil, 62% des chefs d'entreprise dorment entre 6 et 8 heures. Une donnée qui correspond à la moyenne nationale puisque, d'après l'étude Santé Publique France, les Français dorment en moyenne 6h42.

Toutefois, le sentiment de fatigue est toujours présent et constant comparé à 2020. Une certaine fatigue s'installe même chez une partie des chefs d'entreprise. Lorsque nous demandons « Comment vous sentez-vous en ce début d'année 2022 ? » 48% se déclare ainsi fatigué quel que soit leur état d'esprit (morose, inquiet, confiant, optimiste).

ÉVALUATION PAR LES ARTISANS DE LEUR NIVEAU DE FATIGUE

(1 : Faible / 10 : Important)



> Un sommeil agité



49%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR CONTRE 48% EN 2020, 47% EN 2019 ET 45% EN 2018



38%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS CONTRE 42% EN 2020, 39% EN 2019 ET 35% EN 2018



22%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR CONTRE 19% EN 2020, 21% EN 2019 ET 18% EN 2018



4%

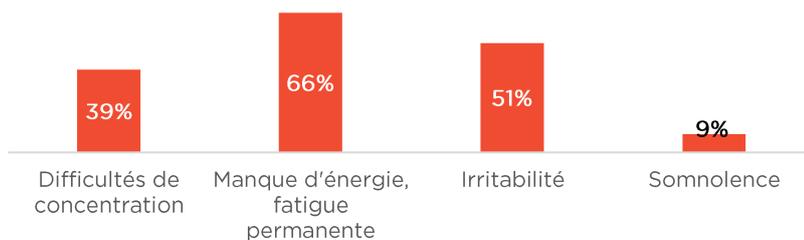
DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR CONTRE 5% EN 2020 ET 2019 ET 2%

>

> Des répercussions sur le travail

66%

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR PROBLÈME DE SOMMEIL A DES RÉPERCUSSIONS SUR LEUR ACTIVITÉ - CONTRE 70% EN 2019 ET 2018



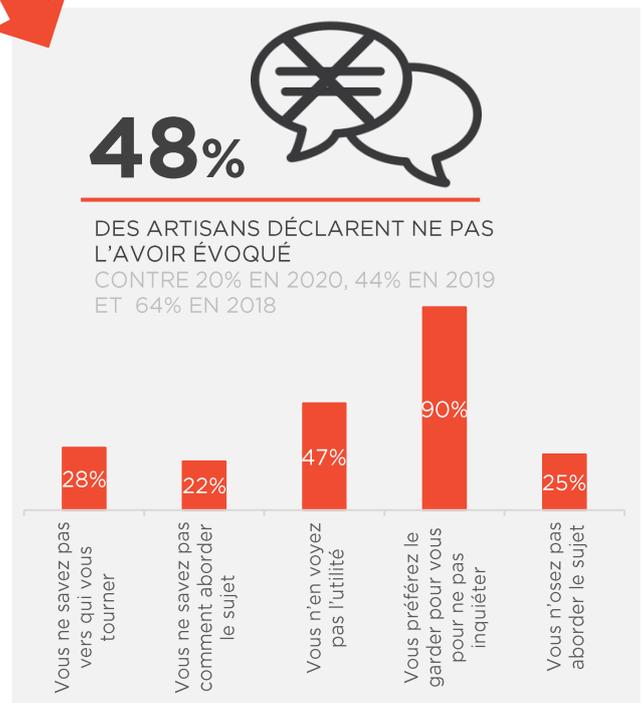
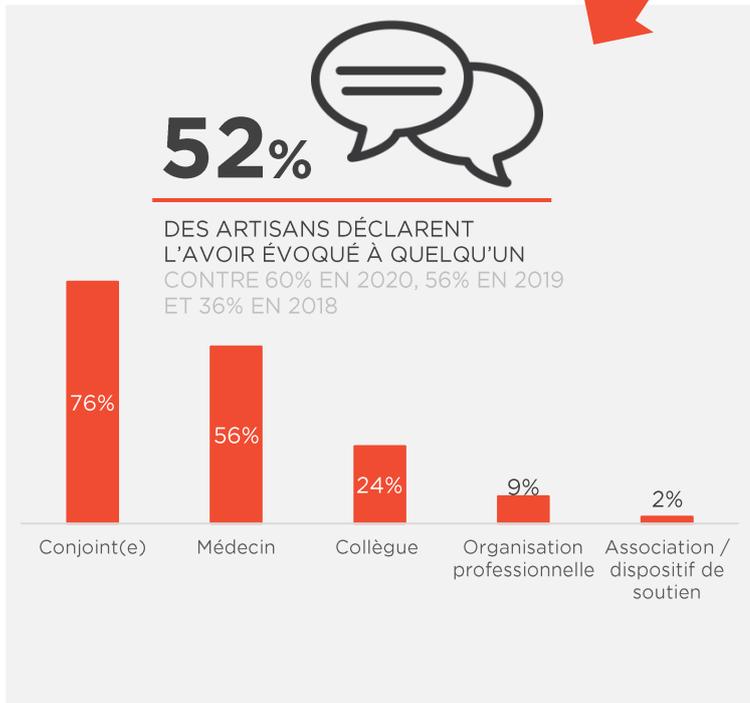
Les chefs d'entreprise sont conscients que leur manque de sommeil impacte leur état de santé et leur journée de travail. Ils déclarent se sentir en permanence fatigué avec un manque d'énergie. Ils se sentent également plus irritables. Ces effets peuvent être source d'accident du travail. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut être un facteur aggravant pour certaines maladies et peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENT ET UN MANQUE DE COMMUNICATION

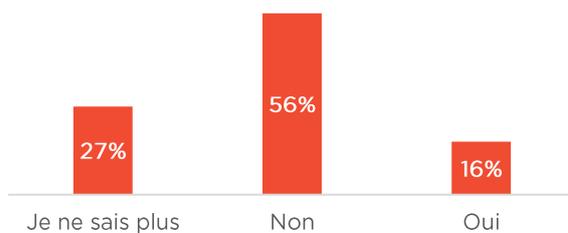


34%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2021



L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ONT-ILS ÉTÉ INFORMÉS DES DISPOSITIFS D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN MIS À LEUR DISPOSITION ?



Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance...) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire...). Le plaisir de travailler disparaît et un changement comportemental peut apparaître (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives...). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

On notera tout d'abord que 56% des chefs d'entreprise déclarent ne pas avoir été informés des dispositifs d'aide et d'écoute psychologique mis à leur disposition.

On notera également une légère augmentation des chefs d'entreprise ayant été en difficulté psychique (anxiété, épuisement professionnel, dépression) au cours de l'année, soit 34% en 2021 contre 32% en 2020. Parmi les chefs d'entreprise en difficulté psychique, un sur deux a évoqué ses difficultés à une tierce personne, soit une baisse de 8 points comparés à 2020.

Parmi ceux qui ne se sont pas exprimés, 90% déclarent préférer garder leur problème pour eux afin de ne pas inquiéter et 47% n'en voit pas l'utilité. Un constat qui confirme la nécessité de poursuivre la sensibilisation, notamment sur l'intérêt, pour la personne en détresse, de parler. Pour les chefs d'entreprise, parler de ses problèmes peut encore être un tabou qu'il faut briser.

Il est également important de sensibiliser les personnes autour du chef d'entreprise afin qu'elles sachent comment lui venir en aide si besoin. L'entourage, notamment le/la conjoint(e) joue un rôle central dans ces situations. Les chefs d'entreprise ayant évoqué leur problème à leur organisation professionnelle a augmenté de 3 points, soit 9% en 2021 contre 6% en 2020.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.



CIBLE

Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés



PÉRIMETRE
France entière



MODE DE PASSATION
Enquête en ligne via mailing



PÉRIODE
Janvier 2022

UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BTP

Avec 557 306 entreprises, 651 011 salariés et 56 093 apprentis, les entreprises artisanales du BTP occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 99 % des entreprises du BTP ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel de plus de 86 milliards d'euros.* Le BTP est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

*chiffres clés 2020 Capeb

Les entreprises artisanales du BTP

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON



1 811
RÉPONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	502	28%
1 à 5 salariés	918	51%
6 à 10 salariés	245	14%
11 à 15 salariés	88	5%
16 à 20 salariés	58	3%
Total général	1 811	100%

Habitation

Statut social	Nb	%
Rural	1 430	79%
Urbaine	381	21%
Total général	1 811	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	43	2%
Charpente	84	5%
Couverture	122	7%
Electricien	188	10%
Maçonnerie	243	13%
Menuiserie	301	17%
Métiers de la pierre	16	1%
Paysage	38	2%
Peinture vitrerie	129	7%
Plâtrerie plaques	96	5%
Plomberie chauffage	436	24%
Serrurerie métallerie	49	3%
Travaux publics	66	4%
Total général	1 811	100%

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
Seul sans enfant à charge	134	7%
En couple avec enfant(s) à charge	1 059	58%
En couple sans enfant à charge	558	31%
Seul avec enfant(s) à charge	60	3%
Total général	1 811	100%

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	54	3%
Entre 1 et 5 ans	316	17%
Entre 6 et 10 ans	311	17%
Plus de 10 ans	1 133	62%
Total général	1 811	100%

Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	48	3%
31 - 40 ans	342	19%
41 - 50 ans	576	33%
51 - 60 ans	714	39%
Plus de 60 ans	48	7%
Total général	1 811	100%

Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Un homme	1 657	91%
Une femme	154	9%
Total général	1 811	100%

